

# Droit, Économie, Gestion, mention : Ressources Humaines et Management Responsable des Organisations - spécialité : Gestion des compétences et des ressources humaines

RNCP21205 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                |
| Sigle                   | MASTER — Master         |
| Code(s) NSF             | 315                     |
| Code(s) ROME            | M1503, M1502, M1402     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit |
| Date d'échéance         | 31/10/2019              |

## Certificateur(s)

**Aix-Marseille Université**  
<http://www.univ-amu.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Il s'agit d'une fonction d'encadrement supérieur dans le secteur de la gestion des ressources humaines.

Ce professionnel :

- En cohérence avec la politique sociale et économique de l'organisation, conçoit et négocie la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- met en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- analyse les besoins de formation des personnels et élabore le plan de formation
- définit la procédure de recrutement et les profils des candidats recherchés par l'entreprise en fonction de ses besoins.
- veille au respect de la législation sur les discriminations à l'embauche.
- En cohérence avec les conventions collectives de branche et avec la politique sociale et économique de l'organisation, conçoit et met en place une politique d'appréciation et de rémunération
- veille à la mise en place d'une organisation du travail favorisant le développement des compétences et l'amélioration des conditions de travail des salariés
- entretient un dialogue et des négociations avec les représentants des salariés
- coordonne l'activité d'une équipe ou dirige une structure

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce diplômé a acquis les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre les stratégies des entreprises, en mesurer les conséquences quantitatives et qualitatives sur les ressources humaines pour, en tenant compte des contextes concurrentiel et réglementaire, adapter les ressources humaines de son entreprise aux finalités économiques ou sociales.

Sa connaissance du droit de la formation et sa maîtrise des méthodologies d'analyse des besoins de formation et des métiers de l'entreprise (son marché, l'environnement concurrentiel) et de leurs évolutions lui permettent de

définir une Politique de Formation et d'articuler les processus formation à la GPEC.

Il connaît les principales pratiques de recrutement (recherche de candidats, entretien, test) et est capable de les mettre en œuvre dans le respect de la législation en vigueur afin que l'entreprise puisse disposer des ressources humaines adaptées à son activité.

Il connaît les différentes composantes d'un système de rémunération et est capable de les mettre en œuvre pour garantir la motivation des salariés et la pérennité économique de l'organisation

Il maîtrise la réglementation du travail (le Droit du travail et la Législation sociale) et sait gérer les relations avec l'administration et les représentants du personnel pour entretenir un dialogue et des négociations avec les représentants des salariés et maintenir un climat social constructif dans l'organisation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille en entreprise privée de grande ou moyenne taille (entreprises internationales, PME, cabinet de consultants, etc.) dans des organisations publiques, des collectivités locales et des associations.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- directeur des ressources humaines
- chargé de recrutement
- responsable formation
- responsable ressources humaines
- responsable rémunération et avantages
- consultant
- responsable de l'administration du personnel
- assistant en ressources humaines

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 625 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 40 039                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 26 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 10 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L2X61 — Agents administratifs<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs<br>L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement                                                                                                   |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Jurys composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 31/10/2019 |
|-------------------------------------|------------|

---

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21205/>